

21<sup>e</sup>  
CONGRÈS  
DU CLUB DES VILLES ET  
TERRITOIRES CYCLABLES



MARSEILLE  
CHANOT | PALAIS DES CONGRÈS  
ET DES EXPOSITIONS

DANS LE CADRE DES 26<sup>e</sup> RENCONTRES NATIONALES DU TRANSPORT PUBLIC  
SYSTÈME VÉLO ↔ SOLUTIONS DE MOBILITÉ

[www.villes-cyclables.org](http://www.villes-cyclables.org) > Evénements > Congrès

10 / 11 / 12  
OCTOBRE  
2 0 1 7

# 21e Congrès du Club des villes et territoires cyclables

*11 octobre 2017*  
*Marseille Chanot*

Atelier n° 9  
Le vélo combien ça coûte?



CLUB DES **villes**  
& **territoires**  
**cyclables**

21<sup>e</sup>  
CONGRÈS  
DU CLUB DES VILLES ET  
TERRITOIRES CYCLABLES



MARSEILLE  
CHANOT | PALAIS DES CONGRÈS  
ET DES EXPOSITIONS

DANS LE CADRE DES 26<sup>e</sup> RENCONTRES NATIONALES DU TRANSPORT PUBLIC  
SYSTÈME VÉLO ↔ SOLUTIONS DE MOBILITÉ

[www.villes-cyclables.org](http://www.villes-cyclables.org) > Evénements > Congrès

10 / 11 / 12  
OCTOBRE  
2 0 1 7

- Quelle place du vélo dans la politique de l'entreprise, quelle(s) responsabilité(s) pour celle-ci et combien cela coûte?



- **Les transports collectifs lourds (Train, métro) sont saturés en heure de pointe, et l'offre ne correspond pas toujours aux besoins pendulaires**
- **La part des temps de déplacements au-delà d'une heure en voiture continue d'augmenter**
- **Les enjeux écologiques sociétaux et environnementaux sont des priorités territoriales**



➔ Le vélo est une solution pouvant répondre dans certains cas à ces enjeux et à la problématique d'accessibilité du territoire;

➔ Mais 2% actuellement des salariés en France utilisent le vélo comme mode de déplacement



Quelles sont mes obligations en matière de stationnement vélo, où doit mettre mes places ?

Est-ce qu'il existe des flyers types pour inciter la pratique cyclable ?

Comment puis-je valoriser une pratique de manière mensuelle ou annuelle sans que ce soit identifié comme un avantage en nature ? est ce que je peux faire des cadeaux pour valoriser une pratique ?

S'il y a un accident est-ce que je serais responsable ?

**La double incitation financière est-elle possible**

Quel est le calendrier type des animations modes doux dans l'année ?

Est-ce que je peux demander à la collectivité de me mettre des places de stationnement sur voirie public ?

La pratique exceptionnelle du vélo est elle à inciter ?

Est-ce qu'un salarié en vélo doit avoir une douche, un vestiaire, des cintres... ?

**Est-ce que je peux organiser dans mon entreprise des bourses aux vélo ?**

Existe-t-il des boxes de stationnement clé en main ?

Qu'est ce qui me prouve que je n'aurais pas plus d'accidents de trajets en incitant mes salariés à venir en vélo ?

Est-ce que je peux mettre à disposition une flotte de véhicule qui sert le week-end pour des déplacements privés ? Si oui, est-ce que je dois faire une charte, contrat... ?

Que dois je mettre dans un kit vélo et combien cela coûte ?

Si mon bâtiment n'est pas neuf ai-je des obligations, est ce que je peux avoir du stationnement qui ne m'encombre pas et ne me coûte pas cher ?

Quelles sont les animations phares qui incitent à l'usage du vélo ?

Comment puis je être informé des aménagements de voirie favorables aux cyclistes ?

Qui porte tout cela ? qui finance ? Est-ce que je peux déduire certains de mes investissements au niveau des impôts ?

Est-ce que je peux gérer la maintenance de vélos (par exemple si j'ai des mécaniciens en interne) ?



Le vélo ce n'est effectivement pas pour tout le monde, mais cela peut être pour certains une vraie réponse à moindre coût pour l'entreprise



Salariés

- Réfractaire aux vélos
- Insensible à la question
- Sensibilisé mais apeuré
- Usager ponctuel pour le loisir
- Usager quotidien
- Cycliste expert

Les salariés où des actions peuvent pérenniser une démarche ou les mettre en selle

- Sensibilisé mais apeuré
- Usager ponctuel
- Usager quotidien
- Cycliste expert

Les 5 catégories de salariés





### CONTEXTE

- Model urbain
- Répartition modale initiale
- Accessibilité



#### Réfèrent

- Réticent
- Non sensibilisé à la question
- Sensibilisé
- Motivé
- Impliqué et acteur



#### Salariés

- Réfractaire aux vélos
- Insensible à la question
- Sensibilisé mais apeuré
- Usager ponctuel pour le loisir
- Usager quotidien
- Cycliste expert



#### Avancement du PDE

- Pas acté
- Acté mais aucune démarche
- Actions vélos en réflexion
- Actions vélos mises en place
- Démarche en cours
- Démarche lancée

DEGRÉ DE MOTIVATION





HYPOTHÈSE	CONTEXTE	RÉFÉRENT	SALARIÉS	AVANCEMENT DU PDE	RÉSULTAT DE L'EXPÉRIMENTATION
1	<i>Défavorable</i>				<i>Echec attendu</i>
2	<i>Favorable</i>				<i>Echec attendu</i>
3	<i>Défavorable</i>				<i>Difficile à mettre en œuvre</i>
4	<i>Favorable</i>				<i>Réussite si :</i> <input type="checkbox"/> incitation des usagers potentiels <input type="checkbox"/> aide à l'accès à un vélo
5	<i>Favorable</i>				<i>Réussite si :</i> <input type="checkbox"/> Adhésion des entreprises
6	<i>Favorable</i>				<i>Réussite si :</i> <input type="checkbox"/> Mise en place d'actions de sensibilisation partagées
7	<i>Favorable</i>				<i>Réussite</i>





Meilleure  
équité entre  
les salariés

Réduire les  
frais de  
déplacements

Se  
différencier  
des  
concurrents

Compléter la  
politique RSE

QUELS INTÉRÊTS POUR L'ENTREPRISE  
D'INCITER SES SALARIÉS A VENIR EN  
VELO?

Productivité  
en hausse

Ponctualité  
améliorée  
des salariés

Une  
ambiance au  
travail plus  
conviviale

Visibilité  
renforcée





Taux  
d'absentéisme  
en diminution

Meilleure  
gestion  
pratiques de  
stationnement

Équité  
renforcée  
entre modes  
de transport

Répercussions  
positives sur la  
santé

Aide à  
l'équipement  
facilite la mise  
en sécurité

Hausse du  
pouvoir  
d'achat salarié

+ Couteux



- Couteux

5000 € : Coût annuel d'une voiture

300 € : Coût annuel d'un abonnement

200 € : Coût annuel d'un VAE en location longue durée (exemple à Rennes)

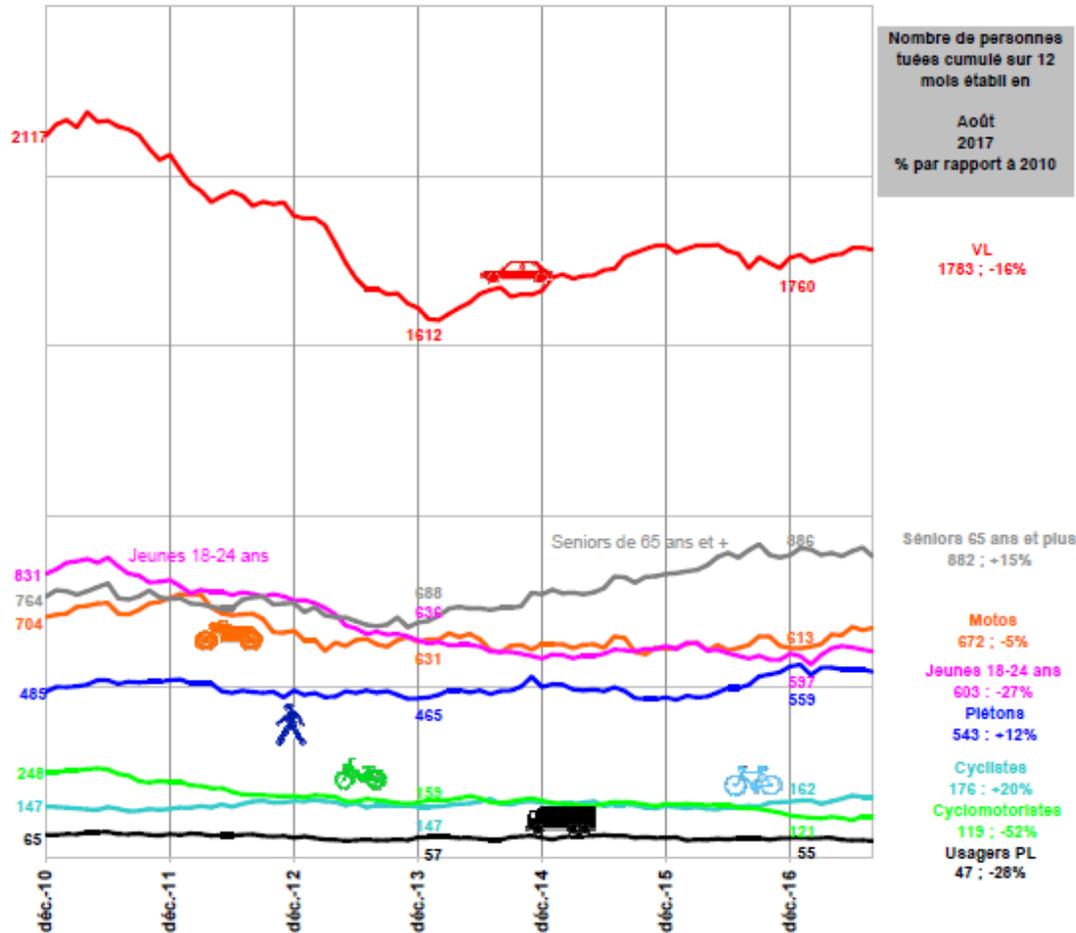
40-100 € : Coût annuel d'un vélo personnel

33 € : Coût annuel d'un abonnement en libre service (ex. VELOSTAR)



Évolution de la mortalité routière cumulée sur 12 mois  
selon les usagers

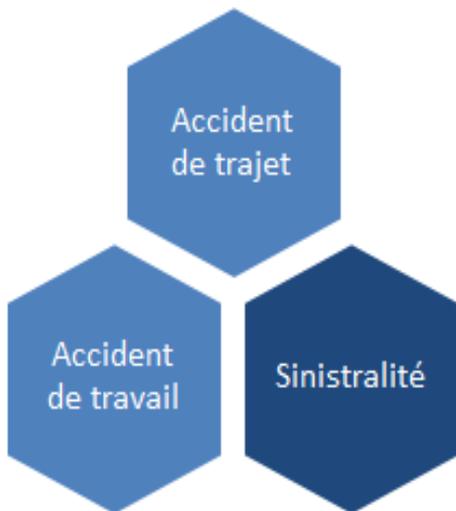
Des études d'accidentologies confondant parfois tous types de cyclistes (loisirs, expérimentés, en milieu urbain, en campagne, etc...) et pouvant parfois faire l'amalgame entre le risque pour les vélos et les deux-roues motorisés



Source : baromètre ONISR  
AOUT 2017



- Accidents et coûts pour l'entreprise
- Pour affirmer que les modes doux sont plus ou moins accidentogènes que d'autres modes, il est indispensable:
  - De définir le périmètre de l'accidentologie que l'on souhaite étudier : Fréquence ou gravité (les accidents sont-ils plus graves ou plus fréquents),
  - De caractériser la variable à laquelle nous souhaitons comparer les modes doux (voiture, transport collectifs,...)
  - De connaître la part des utilisateurs en fonction des modes de déplacements.
  - De contextualiser les trajets (qualité des infrastructures, conditions de déplacements, présence d'équipements dédiés... sont des éléments indispensables pour une qualification objective de la situation)



Accidents de trajet/travail-mission	
Qu'est-ce que cela signifie?	Quels sont les éléments pris en compte?

La sinistralité comptabilise les accidents **déclarés et reconnus** en accident du travail. Elle représente donc la partie visible de l'accidentologie liée au travail.



- Pour l'employeur, quelle que soit la nature de l'accident (travail ou trajet), les conséquences financières liées à l'absence d'un salarié sont identiques :
  - Désorganisation,
  - Remplacement,
  - Coûts liés à la gestion administrative,
  - Impact sur les collègues salariés
  - Impact sur l'image de l'entreprise...
- **Le coût indirect des accidents de travail est estimé à 3 à 5 fois le coût direct de l'accident.**

*Source : étude INRS sur les impacts des accidents du travail impact INRS*





- Ce Qu'il faut retenir :

A partir du moment où une entreprise identifie une pratique vélos de ses salariés, elle se doit de prendre en compte cette pratique et de veiller à ce que ses salariés soient en sécurité.

Ne rien faire (si le contexte est favorable cf. diapositives 5 à 7) n'est pas le bon positionnement.

Mettre en place des actions de sécurisation sont des bons réflexes (ateliers de réparation, remise en selle, kits sécurité, stationnement sécurisé...)

Et ces actions sont souvent peu coûteuses

21<sup>e</sup>  
CONGRÈS  
DU CLUB DES VILLES ET  
TERRITOIRES CYCLABLES



MARSEILLE

CHANOT | PALAIS DES CONGRÈS  
ET DES EXPOSITIONS

DANS LE CADRE DES 26<sup>e</sup> RENCONTRES NATIONALES DU TRANSPORT PUBLIC

SYSTÈME VÉLO ↔ SOLUTIONS DE MOBILITÉ

[www.villes-cyclables.org](http://www.villes-cyclables.org) > Evénements > Congrès

10 / 11 / 12  
OCTOBRE  
2 0 1 7

***Merci de votre participation !***



CLUB DES **villes**  
& **territoires**  
**cyclables**